



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Impot sur le revenu et impot sur les societes

Question écrite n° 1069

#### Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, sur un probleme d'ordre fiscal souleve par les constructeurs de maisons individuelles. Il s'agit de la methode de comptabilisation par les services fiscaux des stocks de travaux en cours. En effet, lors de l'arrete fiscal et comptable des comptes de ces societes du batiment, des maisons sont encore en cours de construction. Pour le calcul des stocks de travaux en cours, elles doivent prendre en compte les couts directs propres a chaque chantier, et ce en fonction de l'etat d'avancement des travaux, mais egalement une partie de la totalite des frais qui ne peuvent y etre directement affectes (charges externes, impots et taxes, frais de personnel, frais financiers, etc). Il lui demande de bien vouloir preciser quels sont les frais generaux qui sont effectivement a prendre en compte pour etre affectes aux couts directs des constructions.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Etant donne l'extreme diversite des situations particulieres, il ne saurait etre envisage d'etablir une liste des depenses - et notamment de celles qui ne se rapportent pas directement a la fabrication - a comprendre dans le prix de revient des produits semi-ouvres ou finis inventories a la cloture de chaque exercice. Il s'agit la, en effet, d'une question de fait qui ne peut etre resolue qu'en fonction de la nature des frais exposes et qu'il appartient a chaque entreprise de resoudre, en ce qui la concerne, sous le controle de l'administration, et bien entendu, du juge de l'impot.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bayard Henri](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1069

**Rubrique :** Impots et taxes

**Ministère interrogé :** budget

**Ministère attributaire :** budget

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er août 1988, page 2257